



## appel suite aune signification de jugement

Par **dufraine**, le **07/04/2011** à **21:45**

Je viens de recevoir ma signification de divorce. Mon ex mari vient d'être condamner à me verser 20 000 € et 450€ par moi pour mes 3 enfants.

Sachant que nous avons été marié 18 ans, que j'ai eu 3 enfants que j'ai arrêté de travailler pendant 5 ans qu'il a toujours gagné le double de moi, je travailler à mi temps.

Je travaille à plein temps depuis 2007, j'ai perdu mon emploi pendant la procédure de divorce et je suis en cdd jusqu'en mai.

J'envoie de faire appel ai-je des chances de gagner ?

De plus je lui dois une indemnité d'occupation des sols pour la maison que j'occupe avec les 3 enfants, nous payons la moitié chacun du crédit de la maison; Plus le temps passe plus je me dis que c'est moi qui vais lui devoir de l'argent alors que c'est lui qui est parti.

Merci de vos conseils

Par **Domil**, le **07/04/2011** à **22:06**

Discutez-en avec votre avocat en premier lieu

Par **dufraine**, le **07/04/2011** à **22:31**

Son avoué me conseil de faire appel ai-je vraiment mes chances ?

Par **Domil**, le **07/04/2011** à **22:54**

Déjà qu'en connaissant le dossier, c'est difficile de prédire, alors sans rien savoir ...